

jures ; il eut même la hardiesse de mettre la main sur elle , & de la frapper. Tous les autres enfans , qui étoient présens , souffrirent que leur frere traitât ainsi leur mere , au lieu de le reprendre & de l'arrêter. Cette femme , outrée de l'injure & du mauvais cœur de ses enfans , alla , dès le grand matin , aux fonts baptismaux. Là , prosternée contre terre , elle pria Dieu que ses enfans fussent un exemple de terreur à toute la terre , & qu'ils la parcourussent errans & vagabonds éloignés de leur patrie. Aussi-tôt cette mere fut exaucée , & tous ses enfans furent punis de Dieu par un tremblement horrible de tous leurs membres. Honteux & confus de paroître dans cet état effroiable aux yeux de leurs compatriotes , ils se répandirent en différens pais. Deux de ces enfans , dit saint Augustin , sont venus à Hippone , où nous étions. Apprenez , ô enfans , dit ce saint docteur , à rendre à vos peres & meres l'honneur & le respect qui leur sont dûs ; car il est écrit que la bénédiction du pere affermit la maison des enfans , & que la malédiction de la mere la détruit jusqu'aux fondemens (a) ,,

(a) *Benedictio patris firmat domos filiorum : maledictio autem matris eradicat fundamenta. Eccli. 3.*

